

Le RAP

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

FICHE TECHNIQUE | GRANDES CULTURES

Gestion des mauvaises herbes en fin de saison dans le soya

La forte présence de mauvaises herbes dans les champs de soya en fin de saison peut nuire à l'opération de récolte et à la qualité du grain, notamment pour celui destiné à l'alimentation humaine où le grain pourrait être taché. Il est donc préférable de récolter lorsque les mauvaises herbes sont sèches. Les premières gelées d'automne peuvent y contribuer, mais cela implique une récolte plus tard en saison, dans des conditions météorologiques qui pourraient s'avérer défavorables au séchage des grains au champ.

Lorsque des mauvaises herbes vivaces sont présentes, il est conseillé de prévoir un [moyen de lutte efficace en prévision de la prochaine saison](#), comme le travail de sol et les cultures de couverture. Dans certains cas, l'utilisation d'herbicides après la récolte du soya s'avère une option intéressante, car elle offre plus de choix de produits et de doses, et évite des pertes de soya par écrasement.

Si aucune autre option n'est possible, l'utilisation d'herbicides en pré-récolte du soya peut être envisagée pour faciliter la récolte en présence de certaines mauvaises herbes vivaces (p. ex. : laiteron des champs, chardon des champs) et bisannuelles (p. ex. : armoise bisannuelle). Un traitement peut aussi dessécher les mauvaises herbes annuelles (p. ex. : [morelle noire de l'est](#), sétaire géante, chénopode blanc) et la culture par le fait même, si elle n'est pas tolérante à l'herbicide appliqué. **Il est important de noter qu'un herbicide appliqué en pré-récolte n'avance pas la maturation des grains et ne sèche pas les grains plus rapidement.** Il provoque seulement la mort et le dessèchement des tissus verts. Un tel traitement n'assèchera pas des grains de soya qui seraient encore verts. L'utilisation d'un herbicide de pré-récolte dans le soya en l'absence de mauvaises herbes problématiques n'est donc pas justifiée. Cette fiche technique présente les bonnes pratiques d'utilisation d'herbicides avant la récolte du soya.

Rappelons que les directives indiquées sur les étiquettes des produits doivent être respectées en tout temps. Par exemple, il faut toujours s'assurer que les mauvaises herbes sont au bon stade de développement, en croissance active et que les doses homologuées en pré-récolte puissent permettre une répression efficace de celles-ci. De plus, les doses doivent être respectées afin de ne pas entraîner un dépassement de la limite maximale de résidus sur les plantes et les grains. Aussi, pour maximiser l'efficacité de cette technique, il faut s'assurer d'avoir un volume d'eau suffisant, surtout lorsque les mauvaises herbes sont cachées par la culture, ainsi qu'une bonne hauteur de rampe et une température adéquate.

Choix de l'herbicide

Le glyphosate, un herbicide systémique, est à privilégier pour les mauvaises herbes vivaces. À l'automne, l'efficacité du produit augmente, car la translocation du produit vers les racines est accentuée. Pour assurer l'efficacité du traitement, les mauvaises herbes doivent être en croissance active. Les étiquettes des produits à base de glyphosate mentionnent un délai minimum de 7 jours avant la récolte. Toutefois, afin d'obtenir un dessèchement suffisant et un contrôle efficace des vivaces, il faut souvent prévoir 10 à 14 jours et parfois plus selon les conditions météorologiques, la taille des mauvaises herbes et les espèces présentes. **Notons que le glyphosate n'est pas homologué en pré-récolte sur le soya de semence.**

Les autres herbicides homologués en pré-récolte du soya, tels que le carfentrazone-éthyle (p. ex. : AIM EC), le saflufenacil (p. ex. : ERAGON LQ) et le diquat (p. ex. : REGLONE ION), ont une action plus rapide sur les mauvaises herbes. Ces produits n'affectent que les parties vertes directement atteintes par le produit, à l'exception du saflufenacil qui peut se diffuser dans une certaine mesure vers le haut des plants. Ces herbicides peuvent être utilisés lorsque ce sont principalement des mauvaises herbes annuelles qui sont présentes ou lorsque la récolte est imminente et qu'un dessèchement rapide des mauvaises herbes est souhaité. Les délais avant la récolte varient selon le produit (voir les étiquettes) et on doit en tenir compte. Cependant, pour obtenir l'efficacité souhaitée, il faudra vérifier l'assèchement des mauvaises herbes et l'humidité de la culture pour cibler le bon moment de récolte.

La rapidité d'action des herbicides doit être prise en compte si un mélange en cuve est envisagé. Par exemple, il n'est pas recommandé d'appliquer du diquat et du glyphosate ensemble, car le diquat dessèche rapidement le feuillage, ce qui nuit à l'action du glyphosate qui nécessite plus de temps pour agir sur les mauvaises herbes.

Les indices de risques pour la santé et l'environnement (www.sagepesticides.qc.ca) doivent être considérés. De plus, il est important d'effectuer une rotation des groupes d'herbicides afin de diminuer les risques de développement de résistance des mauvaises herbes. Par exemple, certains herbicides de pré-récolte font partie du groupe 14, un groupe d'herbicides qui peut aussi être utilisé dans le soya en début de saison.

Moment d'application

Il est très important que la maturité physiologique du soya soit atteinte avant de pulvériser un herbicide en pré-récolte. La présence de grains non matures lors du traitement comporte un risque de perte de rendement et de présence de résidus dans le grain. Un plant de soya atteint sa maturité physiologique lorsque les grains remplissent les gousses et qu'il n'y a plus de translocation de nutriments vers les grains (entre les stades R7 et R8). Il n'est pas toujours évident de cerner la maturité physiologique pour une culture indéterminée comme le soya. Une bonne méthode consiste à vérifier, dans le tiers supérieur des plants, si les grains sont jaunes et détachés de la membrane de la gousse. Si des zones du champ moins matures sont présentes, le traitement devra être retardé jusqu'à ce que ces zones aient atteint la maturité physiologique.

De plus, il est important de consulter les étiquettes concernant les conditions météorologiques optimales et les stades plus précis du soya à respecter pour l'application. Par exemple, l'étiquette du ROUNDUP WEATHERMAX (glyphosate) indique que la teneur en eau du grain doit être de 30 % ou moins, que les tiges doivent être de vertes à brunes et que 80 à 90 % des feuilles doivent être tombées. Si l'application d'un herbicide est envisagée sur du soya destiné à l'alimentation humaine, il est important de vérifier auprès de l'acheteur si de telles applications sont permises.

Cette fiche technique a été mise à jour en 2022 par M. Neau, (CÉROM) et B. Duval, Y. Faucher et V. Samson, agr. (MAPAQ). Le texte original a été rédigé par Y. Faucher et B. Duval, agr. (MAPAQ), I. Fréchette, agr. et M. Neau (CÉROM). Elle a été révisée par la [Direction de la phytoprotection](#) (MAPAQ). Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter [l'avertisseur du réseau Grandes cultures](#) ou [le secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.

15 septembre 2022